



HAL
open science

Départements : les “ six ” France

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Départements : les “ six ” France. Population et avenir, 2001, 654, pp.4-7, 20. halshs-00995777

HAL Id: halshs-00995777

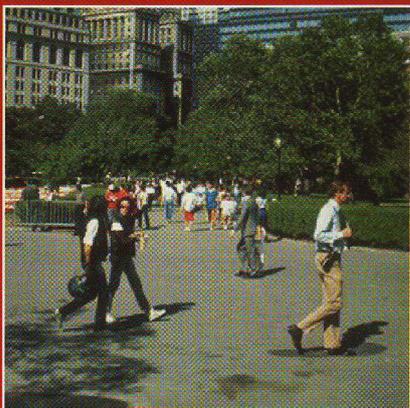
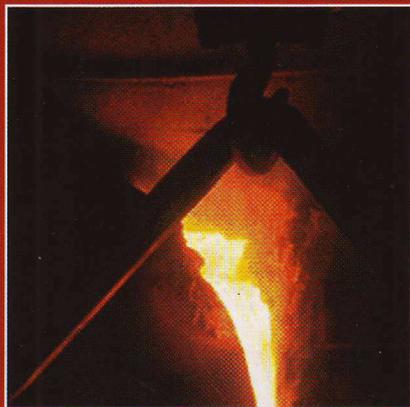
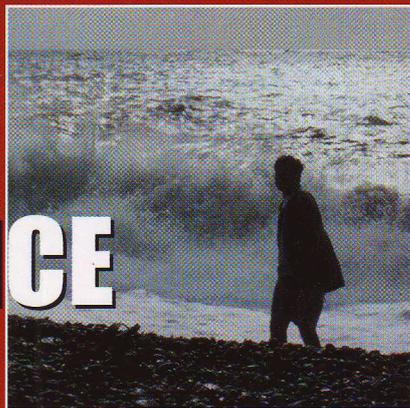
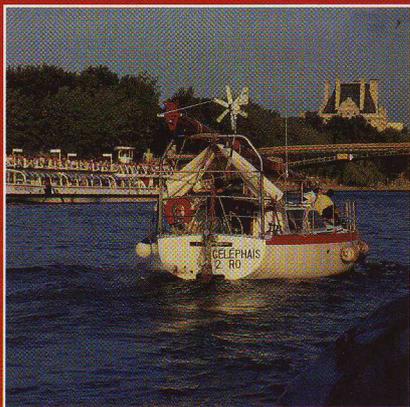
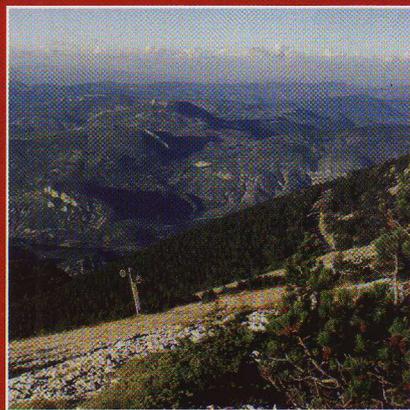
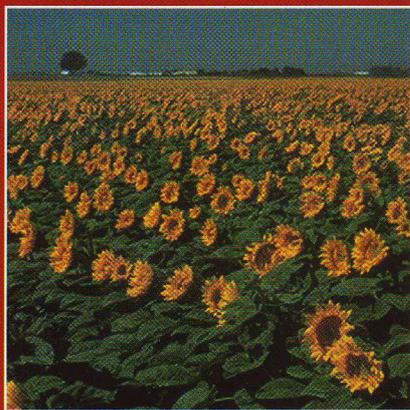
<https://shs.hal.science/halshs-00995777>

Submitted on 23 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉPARTEMENTS : LES « SIX » FRANCE



À l'intérieur

- Notre rubrique pédagogique et son corrigé : « Population et développement en Inde »
- Économie et vieillissement de la population

N° 654
SEPT.-OCT.
2001
BIMESTRIEL
60 F



Départements : les « six » France

La répartition de la population de la France selon les départements a profondément évolué dans les années 1990. Des départements ont gagné des habitants, d'autres en ont perdu. Une analyse plus fine permet de distinguer six évolutions dissemblables, divisant la France en six catégories territoriales.

Considérant la dernière période intercensitaire (1990-1999), une première distinction permet d'opposer 73 départements en croissance démographique et 23 en décroissance¹. Aux deux extrêmes, on trouve la Haute-Garonne, avec 120 376 habitants en plus de neuf ans, et Paris, à la fois commune et département, avec 27 177 habitants en moins. Outre la Haute-Garonne, deux autres départements comptent une variation absolue de population de plus de 100 000 habitants : la Seine-et-Marne avec + 116 601 et l'Hérault avec + 101 838. Parmi les perdants se distinguent des départements qui avaient connu une haute activité industrielle, comme la Loire (- 17 764 habitants) ou la Saône-et-Loire (- 14 520 habitants), et différents départements ruraux comme la Haute-Marne, la Nièvre, le Cantal, la Creuse...

Cette distinction première entre les départements dont la population augmente et ceux où elle diminue doit être approfondie. En effet, les causes des évolutions se combinent de façon diverse, conduisant à proposer une typologie de six France différentes², les trois premières bénéficiant d'une variation positive de population et les trois autres subissant une variation négative.

par
**Gérard-François
DUMONT**

1. Les départements doublement gagnants

Une première France correspond aux départements dont la croissance démographique provient à la fois d'une variation naturelle positive et d'un solde migratoire favorable.

Parmi les 33 départements dans ce cas, quatorze correspondent au Sud-Est, formant un triangle Savoie - Var - Hérault auquel s'ajoute la Haute-Corse. Ce triangle n'exclut qu'un département à l'extrême Sud-Est, les Alpes-Maritimes.

Les dix-neuf autres départements doublement gagnants ont également bénéficié d'un contexte favorable : les

deux départements alsaciens grâce à l'ouverture européenne ; plusieurs départements profitant d'une diffusion de l'économie parisienne (Seine-et-Marne, Eure, Loiret) ou du TGV Atlantique (Sarthe avec Le Mans, Loir-et-Cher avec Vendôme, Indre-et-Loire, Vienne où s'additionnent l'effet TGV et la réussite du Futuroscope). S'ajoutent quatre départements de la façade Atlantique, du Finistère à la Vendée.

Enfin, l'essor d'une métropole régionale explique la situation doublement gagnante du Calvados (Caen), de l'Ille-et-Vilaine (Rennes), du Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand), de la Gironde (Bordeaux) et de la Haute-Garonne dont la principale aire urbaine, Toulouse étale sa croissance jusqu'au Tarn-et-Garonne.

Métropole, façade maritime, ouverture européenne, position méridionale sont donc les principaux facteurs qui ont permis à des départements d'attirer des migrants qui ont souvent contribué, par leur composition par âge, à favoriser un solde naturel positif.

2. La variation naturelle compense le déficit migratoire

Dans 25 départements, la croissance démographique tient exclusivement à un excédent des naissances sur les décès suffisamment élevé pour compenser les pertes migratoires.

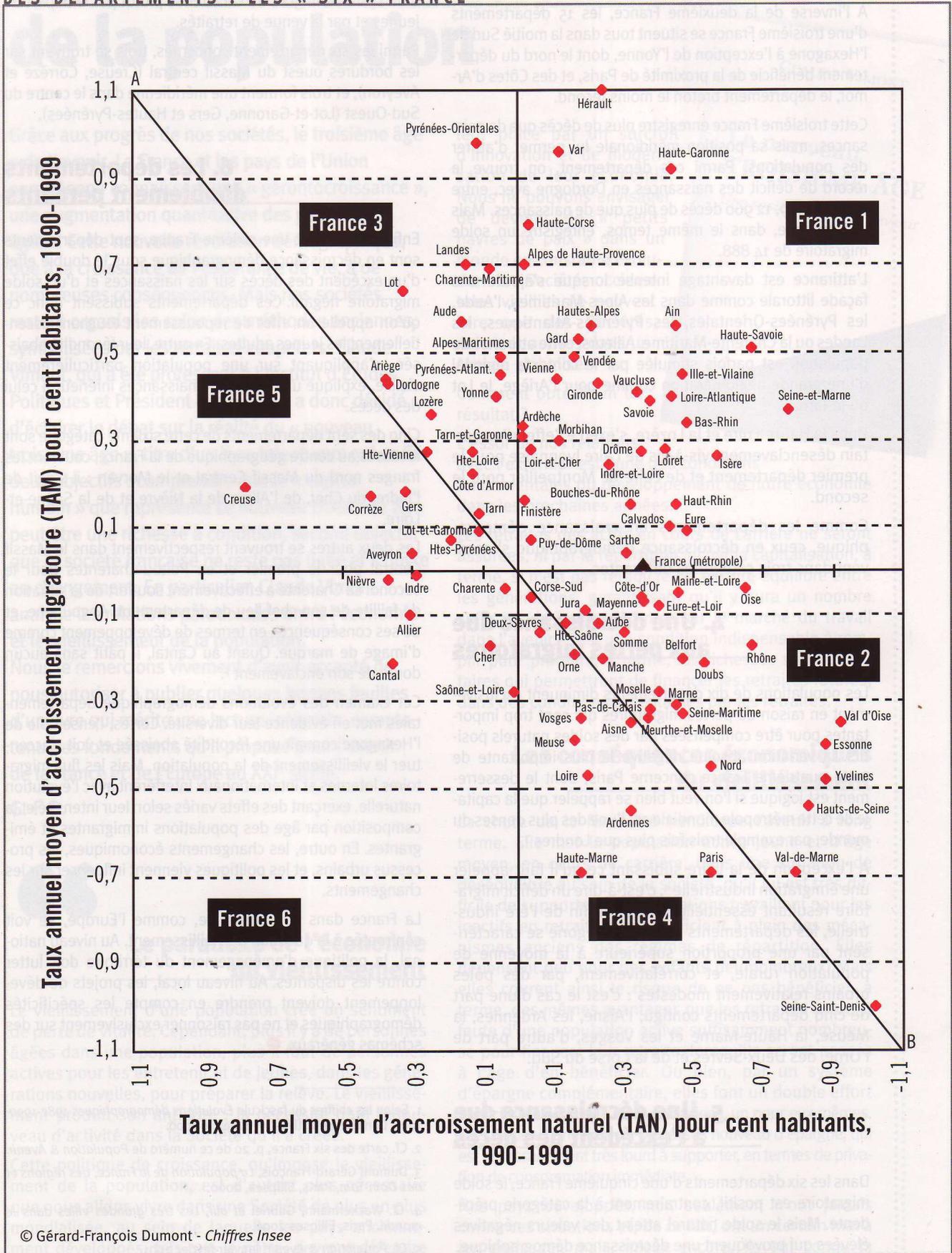
La quasi-totalité de ces départements se trouve dans la moitié Nord de la France et ont exercé un rôle important pendant l'ère industrielle, comme la Seine-Maritime, les deux départements de la région Nord-Pas-de-Calais, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle en Lorraine, et les quatre départements de la région Franche-Comté. Cette catégorie offre des chiffres notables comme dans le département du Nord où l'excédent des naissances sur les décès (+ 127 032), compense un solde migratoire négatif (- 103 867).

Dans cette catégorie s'ajoutent des départements bénéficiant du desserrement de grands pôles urbains, comme le Rhône, ou des départements de la couronne parisienne.

Enfin, cette deuxième France comprend divers départements subissant des attirances extérieures, mais disposant d'une armature urbaine de seconde catégorie par rapport aux principales agglomérations françaises : il s'agit de la Marne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Manche, de la Mayenne et du Maine-et-Loire.



L'ACCROISSEMENT NATUREL, MIGRATOIRE ET TOTAL DES DÉPARTEMENTS : LES « SIX » FRANCE





3. L'apport migratoire compense le déficit naturel

A l'inverse de la deuxième France, les 15 départements d'une troisième France se situent tous dans la moitié Sud de l'Hexagone à l'exception de l'Yonne, dont le nord du département bénéficie de la proximité de Paris, et des Côtes d'Armor, le département breton le moins fécond.

Cette troisième France enregistre plus de décès que de naissances, mais sa position méridionale lui permet d'attirer des populations. Parmi ces départements, on trouve le record de déficit des naissances en Dordogne avec, entre 1990 et 1999, 12 960 décès de plus que de naissances. Mais la Dordogne, dans le même temps, enregistre un solde migratoire de 14 888.

L'attraction est davantage intense lorsque s'ajoute une façade littorale comme dans les Alpes-Maritimes, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes ou la Charente-Maritime. Ailleurs, cette attraction de population est parfois stimulée par le contexte régional d'une grande agglomération comme pour l'Ariège, le Lot ou le Tarn.

Dans la Haute-Loire et la Lozère, s'exerce l'effet d'un certain désenclavement vis-à-vis de l'aire lyonnaise pour le premier département et de l'aire de Montpellier pour le second.

Comme les départements en croissance démographique, ceux en décroissance démographique s'inscrivent dans trois catégories différentes.

4. Une décroissance due aux pertes migratoires

Les populations de dix départements diminuent exclusivement en raison de pertes migratoires qui sont trop importantes pour être compensées par des soldes naturels positifs. La variation absolue négative la plus importante de cette quatrième France concerne Paris, dont le desserrement est logique si l'on veut bien se rappeler que la capitale de cette métropole mondiale est l'une des plus denses du monde, par exemple trois fois plus que Londres³.

A l'exception de la Loire subissant ce qu'il faut appeler une émigration industrielle⁴, c'est-à-dire un déficit migratoire résultant essentiellement de la fin de l'ère industrielle, les départements de cette catégorie se caractérisent par une proportion supérieure à la moyenne de population rurale, et corrélativement, par des pôles urbains relativement modestes : c'est le cas d'une part de cinq départements contigus, l'Aisne, les Ardennes, la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges, d'autre part de l'Orne, des Deux-Sèvres et de la Corse du Sud.

5. Une décroissance due à l'excédent des décès

Dans les six départements d'une cinquième France, le solde migratoire est positif, contrairement à la catégorie précédente. Mais le solde naturel atteint des valeurs négatives élevées qui provoquent une décroissance démographique.

L'excédent des décès sur les naissances se constate dans un contexte de fécondité abaissée, mais surtout en raison d'une composition par âge vieillie, dépendant notamment d'un système migratoire caractérisé plutôt par le départ de jeunes et par la venue de retraités.

Parmi les six départements concernés, trois se trouvent sur les bordures ouest du Massif central (Creuse, Corrèze et Aveyron), et trois forment une méridienne dans le centre du Sud-Ouest (Lot-et-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées).

6. Les départements doublement perdants

Enfin, composant une sixième France, sept départements sont en décroissance démographique sous le double effet d'un excédent des décès sur les naissances et d'un solde migratoire négatif. Ces départements subissent donc ce qu'on appelle un effet de repoussement touchant essentiellement les jeunes adultes. En outre, leur fécondité abaissée, s'appliquant sur une population particulièrement vieillie, explique un nombre de naissances inférieur à celui des décès.

Cinq des sept départements de cette sixième catégorie sont localisés au centre géographique de la France, couvrant les franges nord du Massif Central et le Morvan : il s'agit de l'Indre, du Cher, de l'Allier, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

Les deux autres se trouvent respectivement dans le Massif Central pour le premier et en Poitou-Charentes pour le second. La Charente a effectivement souffert de la situation de faillite de son chef-lieu de département, Angoulême, et de ses conséquences en termes de développement comme d'image de marque. Quant au Cantal, il pâtit sans aucun doute de son enclavement⁵.

Cet examen des évolutions démographiques départementales met en évidence leur diversité. Certes, l'ensemble de l'Hexagone connaît une fécondité abaissée et voit s'accroître le vieillissement de la population. Mais les flux migratoires internes et internationaux interfèrent avec l'évolution naturelle, exerçant des effets variés selon leur intensité et la composition par âge des populations immigrantes et émigrantes. En outre, les changements économiques, les processus urbains, et les politiques viennent influencer sur les changements.

La France dans son ensemble, comme l'Europe, se voit confrontée à la question du vieillissement. Au niveau national, la politique d'aménagement du territoire doit lutter contre les disparités. Au niveau local, les projets de développement doivent prendre en compte les spécificités démographiques et ne pas raisonner exclusivement sur des schémas généraux. ●

1. Selon les chiffres du fascicule *Évolutions démographiques 1982-1990-1999*, Données définitives, 4^e trimestre 2000.

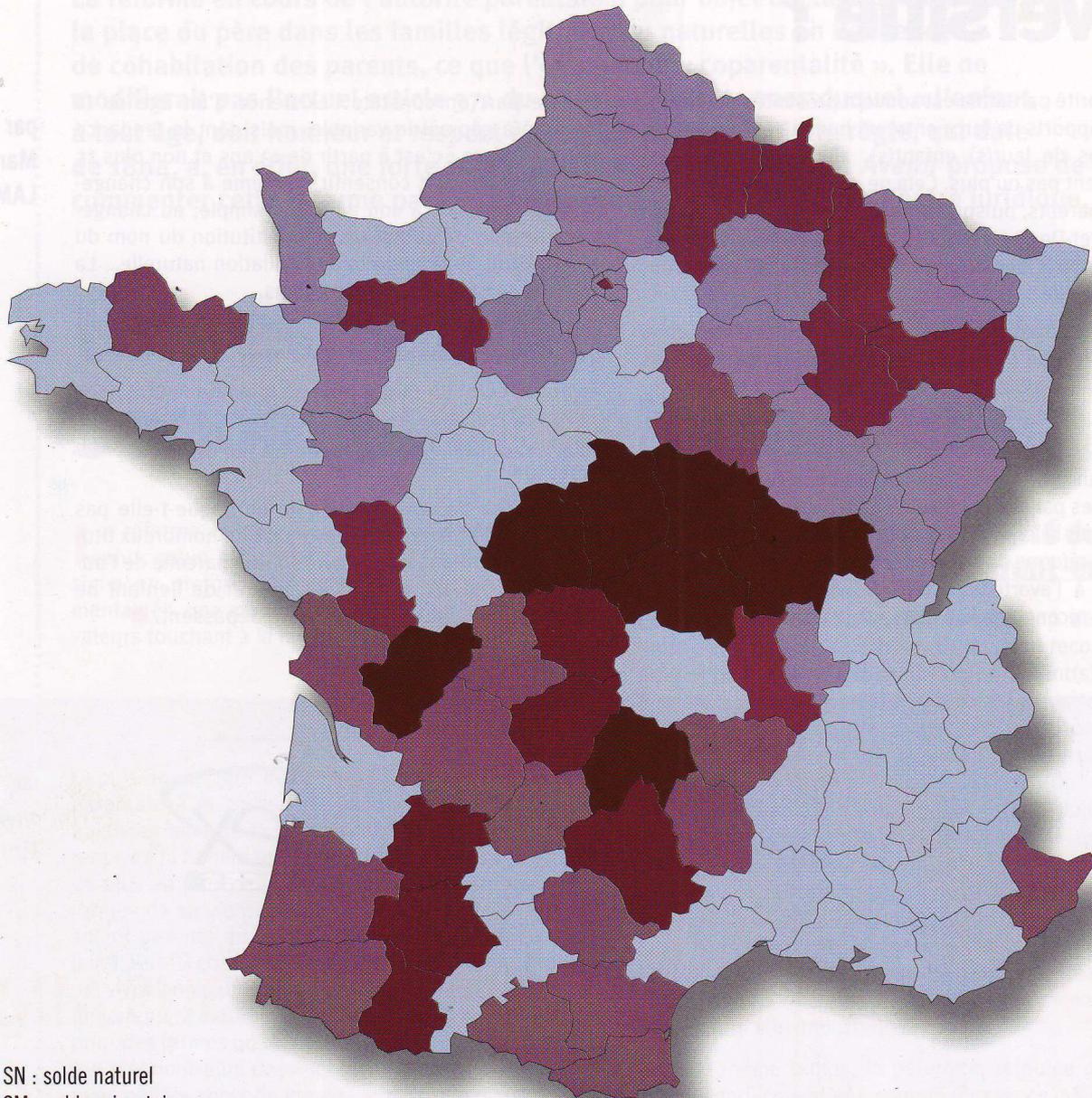
2. Cf. carte des six France, p. 20 de ce numéro de *Population & Avenir*.

3. Dumont Gérard-François, *La population de la France, des régions et des Dom-Tom*, Paris, Ellipses, 2000.

4. Cf. Wackermann, Gabriel et alii, *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, Ellipses 2000.

5. Cf. *Population & Avenir*, janvier-février 2001.

Les six évolutions des populations départementales



SN : solde naturel
 SM : solde migratoire
 Dernière période intercensitaire 1990/1999

-  7 départements en décroissance : SN négatif et SM négatif
-  6 départements en décroissance : SN négatif, non compensé par SM positif
-  10 départements en décroissance : SN positif, compensé par SM négatif
-  15 départements en croissance : SN négatif, compensé par SM positif
-  25 départements en croissance : SN positif, compensé par SM négatif
-  33 départements en croissance : SN positif et SM positif

© Gérard-François Dumont • Chiffres Insee

Cf. le dossier
 page 4 à 6 :
 « Départements :
 les "six" France ».

